

C O M M U N I Q U É

Pour publication immédiate

Pour faire suite au concours « Capture ton patrimoine » :

Une exposition de photos du Haut-Saint-François d'hier et d'aujourd'hui

COOKSHIRE-EATON, le 8 mai 2023 – L'inauguration de l'exposition itinérante « Capture ton Patrimoine » se tiendra le samedi 13 mai 2023 de midi à 16 h à la Galerie Suzanne-Genest (située au rez-de-chaussée de la Galerie d'art Cookshire-Eaton du 125, rue Principale Ouest, à Cookshire-Eaton). Les visiteurs pourront profiter de l'exposition les samedis et dimanches 13, 14, 20, 21 mai, toujours de midi à 16 h.

Cette même exposition sera par la suite présentée au bureau touristique de la Maison de la culture John-Henry-Pope du 25, rue Principale Est, Cookshire-Eaton à partir du 27 juin jusqu'au 4 septembre 2023.

« Capture ton patrimoine » est une exposition de photographies présentant l'œuvre récente de jeunes étudiants du secondaire et du 3^e cycle du primaire de la MRC, à laquelle s'ajoutent des photographies anciennes provenant de diverses collections et archives de la région. L'exposition explore la perception et l'appréciation des générations du Haut-Saint-François d'aujourd'hui et d'hier pour leur paysage culturel et leur patrimoine architectural à travers un voyage photographique dans le temps et le territoire de la MRC.

L'exposition est une initiative de Chloë Southam, agente de développement en patrimoine immobilier de la MRC du Haut-Saint-François, dont le mandat est, entre autres, de développer des activités de sensibilisation visant la mise en valeur et la préservation du patrimoine sur le territoire des 14 municipalités de la MRC. Le projet d'exposition a débuté par un concours de photographie inspiré du modèle développé à l'échelle du Québec par l'organisme à but non lucratif Action Patrimoine. Cet organisme a conçu un concours de photographie s'adressant aux jeunes du secondaire et des 5^e et 6^e années du primaire, les invitant à découvrir le patrimoine de leur région par la photographie.

En partenariat avec les maisons des jeunes de Dudswell, Weedon, Scotstown et East Angus, l'activité « Capture ton patrimoine » a été présentée lors des réunions des membres de ces organismes en les encourageant ceux-ci à participer. Plusieurs jeunes ont pris part au concours et ont entrepris de photographier un lieu, un bâtiment ou un paysage qu'ils considéraient comme représentatif du patrimoine collectif de la MRC du Haut-Saint-François.

L'exposition vise à faire découvrir et apprécier les lieux, existants ou disparus, qui ont ou avaient une valeur patrimoniale pour les résidents des 14 municipalités de la MRC. La visite de l'exposition permet d'explorer cette facette de l'identité collective des habitants du Haut-Saint-François.

L'exposition a été rendue possible grâce à la généreuse collaboration de la Galerie d'art de Cookshire-Eaton et avec la participation du Centre de ressources pour l'étude des Cantons-de-l'Est, de la Société d'histoire et du patrimoine de Bury, du Musée Eaton-Corner et de la Société d'histoire de Weedon.

La MRC du Haut-Saint-François comprend 14 municipalités (Ascot Corner, Bury, Chartierville, Cookshire-Eaton, Dudswell, East Angus, Hampden, La Patrie, Lingwick, Newport, Saint-Isidore-de-Clifton, Scotstown, Weedon et Westbury) pour une population de 23 653 habitants. Son conseil d'administration est formé de leurs maires. La MRC fournit des services tels que : transport collectif, internet haute vitesse, loisirs, cartographie/géomatique, urbanisme et inspection, gestion des cours d'eau (sécurité des personnes et des biens), programmes de rénovation domiciliaire, écocentre, mesure et vidange des fosses septiques, vente pour défaut de paiement de taxes municipales, fibre optique intermunicipale. Ses responsabilités couvrent l'aménagement du territoire, l'évaluation foncière, le plan de gestion des matières résiduelles, Récup-Estrie (en partenariat avec 5 autres MRC de l'Estrie), le parc éco-industriel Valoris, la sécurité publique, le schéma de couverture de risque en sécurité incendie. La MRC travaille sur des projets comme : la préservation du ciel étoilé, le Parc régional du Marécage-des-Scots, la planification de la voirie locale, l'Article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (occupation du territoire), le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) et le développement socio-économique par le biais de son Centre local de développement.

– 30 –

Source :

Danielle Jean

Conseillère en communications

819 560-8500 poste 2208

djean.cld@hsfqc.ca

Informations :

Chloë Southam

Agente de développement en patrimoine immobilier

819 560-8400 poste 2131

chloe.southam@hsfqc.ca